URIOPSS Centre

n°23 | Droit social

Les instances représentatives du personnel : obligations et fonctionnement

1 jour
Jeudi 19 octobre 2017

285 €

Orléans, 9h-17h *(soit 7 heures)*

Intervenante

Catherine AUDIAS,
Consultante-Formatrice en management des associations de l'action sociale

Public
Directeurs d'association ou d'établissement, responsables ou personnes en charge des Ressources Humaines ou de la prévention des risques

Moyens pédagogiques
Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact
uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances de base de la législation des représentants du personnel.
Maîtriser la gestion quotidienne des relations collectives du travail.

PROGRAMME

La notion de représentation du personnel et les règles applicables
La pluralité des institutions et le partage des rôles

Distinguer les missions et les attributions spécifiques de chaque institution
La place et le rôle des syndicats
Les délégués du personnel
Le comité d'entreprise
Le C.h.s.c.t.
La délégation unique du personnel

Les règles encadrant l'exercice du mandat de représentant du personnel
Durée du mandat, remplacement
Les heures de délégation
La liberté de déplacement
La formation des membres du CE et du C.h.s.c.t.

Le fonctionnement des institutions
Les réunions régulières et exceptionnelles
Les règles de négociation
Les moyens d'action et moyens matériel

La protection des représentants du personnel
Les différents domaines de la protection
La procédure spéciale de rupture du contrat de travail
Le délit d'entrave